



COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL À PROJETS

Lancement du Programme de Financement des Projets Structurants basés sur la Propriété Intellectuelle dans les États membres.

Yaoundé, le 12 mai 2026

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance le Programme de financement des projets structurants basés sur la propriété intellectuelle (**PFPSPI**).


Ce programme vise à soutenir des projets innovants intégrant les outils de propriété intellectuelle comme levier de développement économique et social dans les États membres de l'OAPI.

Les projets soumis devront être alignés sur les priorités nationales de développement, présenter un caractère structurant et démontrer leur capacité à générer des retombées économiques et sociales significatives. Ils devront également s'inscrire dans une approche collaborative et intégrer la valorisation des actifs de propriété intellectuelle, notamment les brevets, les marques (y compris les marques collectives), les dessins ou modèles industriels, les indications géographiques, les modèles d'utilité.

Le présent appel à projets s'adresse aux entités nationales des États membres de l'OAPI, notamment aux administrations publiques, collectivités territoriales, organisations communautaires de développement, Groupes d'Initiatives Communes (GIC), organisations non gouvernementales, centres de recherche, établissements de formation professionnelle, établissements publics à caractère industriel et commercial, ainsi qu'aux organisations professionnelles et aux clusters de producteurs ou d'artisans.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les dossiers devront être transmis à l'OAPI par l'intermédiaire des Structures Nationales de Liaison (SNL) avec l'OAPI dans les États membres, qui assurent l'accompagnement des porteurs de projets.

 Date limite de soumission : **06 juillet 2026**

 Infos : www.oapi.int ou auprès des **Structures Nationales de Liaison (SNL)**.

(Adresses des SNL disponible sur le site web)

A PROPOS DE L'OAPI

L'OAPI est une institution intergouvernementale regroupant 17 États membres. Elle est chargée de la délivrance des titres de propriété industrielle, notamment les brevets d'invention, les marques de produits et de services, les dessins ou modèles industriels, les indications géographiques et les obtentions végétales. Elle œuvre également à la promotion de la propriété intellectuelle comme levier de développement économique et social.